
Présences :	Hugo Allaire Marjolaine Beaudry Méli-Rose Beaulieu Richard Beausoleil Béatrice Bourgeois Benoît Charlebois David Cousineau, président Stéphanie Gilbert Martine Lavallée Éric Ouimet, vice-président Marie-Lou Racine Stéphany Trudeau
Absences :	Pierre Heynemand Paméla Morel Marianne Traversy Aubin
Directrice générale :	Nancy Lapointe
Personnel d'encadrement sans droit de vote :	Véronique Dubeau
Secrétaire générale :	Marie-Élène Laperrière
Invités :	Annabelle Coutu, agente d'administration du Service du secrétariat général et des communications Jonathan Fontaine, directeur général adjoint Julie Riopel, directrice générale adjointe Claudie Simard, directrice générale adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président constate le quorum et ouvre la séance. Il est 18 h 30.

2. VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

La Secrétaire générale déclare la procédure de convocation conforme à l'article 165 de la *Loi sur l'instruction publique* (ci-après nommée : « LIP »). En conformité avec l'article 163 de la LIP, l'avis de convocation a été envoyé le lundi 12 juin 2023 à chacun des membres du conseil d'administration et l'avis public a également été donné dans le même délai.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été transmis avec l'avis de convocation.

CA 2023-06-15-070

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Lou Racine et résolu unanimement :

D'ADOPTER l'ordre du jour comme il a été déposé.

4. SERVICES ÉDUCATIFS

4.1. **Amendement au calendrier scolaire du secteur des jeunes- Année 2023-2024**

CONSIDÉRANT l'adoption du calendrier scolaire du secteur des jeunes – Année 2023-2024 (C.A. 2022-12-20-043);

CONSIDÉRANT les négociations locales avec le Syndicat de l'enseignement de Lanaudière afin de notamment devancer une des séances d'affectation du personnel enseignant;

CONSIDÉRANT le dépôt, pour consultation, du projet de calendrier scolaire du secteur des jeunes – Année 2023-2024 aux différentes instances;

CONSIDÉRANT le résultat des consultations ainsi que les impacts auprès de certains groupes, notamment les familles et les membres du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT l'appui favorable du comité de parents;

CA 2023-06-15-071

IL EST PROPOSÉ par madame Béatrice Bourgeois et résolu :

D'AMENDER le calendrier scolaire du secteur des jeunes, pour l'année 2023-2024 en déplaçant la journée flottante du 10 octobre 2023 au 8 janvier 2024;

D'INFORMER promptement les instances concernées.

Le vote est demandé par monsieur David Cousineau; afin d'éviter une situation de conflit d'intérêt ou d'apparence de conflit d'intérêts, madame Martine Lavallée s'abstient de voter :

Pour :	10
Contre :	0
Abstention :	2

La proposition est adoptée à la majorité.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 18 h 59.

David Cousineau
Président

Marie-Élène Laperrière
Secrétaire générale